
De : Mélanie Schommer [mailto:melanie_schommer@yahoo.com]

Envoyé : dimanche 16 juillet 2017 13:39

À : Accueil Urbanisme <accueil.urbanisme@ville-grasse.fr>

Objet : Hôtel des Parfums, Grasse

Madame, Monsieur,

dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de démolition et reconstruction de l'Hôtel des Parfums à Grasse, en tant que citoyenne grasseoise un quelque peu passionnée par l'architecture et par la beauté et unicité de Grasse, voici mes humbles considérations:

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu le dossier de présentation et certains passages, j'ai apprécié les informations indiquée ainsi que les simulations fournies par le cabinet Wilmotte.

Tout en étant d'un modernisme inconditionnel, la figure architecturale de l'hôtel crée une harmonie avec le grand paysage de Grasse. En effet, les toitures terrasses végétalisées et le jardin aromatique tissent un lien fort avec la dominante végétale du grand paysage du pays de Grasse.

Il est indéniable que la vue depuis les hauteurs de Grasse sera améliorée sensiblement par rapport à la vue actuelle

Le projet ne nuit aucunement au visuel des bâtiments existants alentours

Le dossier est bien joliment fleuri: il est vrai qu'à l'école d'architecture on nous répétait que "un peu de verdure rend encore plus belle l'architecture". L'implantation paysagère prévue est certes agréable et probablement traitée avec grande attention, mais cela n'évitera pas au passant et aux habitants de notre belle ville de se trouver devant un bloc de béton et verre trop imposant et hors échelle pour le contexte, à mon humble avis.

Le jardin aromatique et les toitures terrasses végétalisées ne seront probablement visibles qu'en moindre mesure, certainement plus par les hôtes de l'hôtel que par les habitants. Les habitations aux alentours verront plus la masse du bâtiment que le jardin aromatique Je pense que la "pollution visuelle" créée par la masse du bâtiment sera difficilement contrebalancée par un peu de verdure.

L'extension en termes d'occupation de sol me gêne bien moins que l'imposante hauteur du bâtiment, qui double quasiment par rapport au bâtiment existant.

Je suis défavorable à une telle augmentation de la hauteur des profils.

Je suggère que le bâtiment projetée soit revu "à la baisse" des deux derniers étages tout en gardant la qualité architecturale moderne.

Par ailleurs, la question des parkings: est-ce que le parking de la Foux sera toujours accessible aux habitants ou bien sera t'il de fait principalement occupé par les hôtes ? Bien qu'avez la future ZAC Martelly la question des stationnements y répondra (dans un futur plus ou moins réaliste), merci de votre réponse.

Par avance, merci de l'attention que vous porterez à cet avis.

Cordialement

Mélanie Hélène Schommer
5 place aux Aires
06130 Grasse



SOIRÉE VILLE DE GRASSE
LUNDI 17 JUILLET

À partir de 19h - Tenue blanche sugg
Hippodrome Côte d'Azur Cagnes-sur-Mer - 2

 Grasse